

Le Règlement 20-030

---

Les bourses  
de la CMMTQ

---

Le raccordement d'une  
fosse de garage sans  
réseau d'égout public

---

Véhicules

**Les fabricants  
de camionnettes  
« heavy duty »  
multiplient  
les versions**



Toujours à l'affût des nouvelles technologies



Découvrez la nouvelle  
**MACHINE À FILETER  
LES TUYAUX MX FUEL  
DE MILWAUKEE TOOL.**

La machine à fileter les  
tuyaux MX FUEL w/ONE-KEY  
est la première machine à  
fileter sans fil de l'industrie,  
conçue pour rendre votre travail  
plus facile et plus productif.  
Alimentée par des batteries  
MX FUEL REDLITHIUM,  
la machine élimine le besoin  
de travailler près d'une prise  
de courant, ce qui vous permet  
de travailler n'importe où.

**Milwaukee**

**MX  
FUEL**



Scannez ici  
pour magasiner dès maintenant

**w** **wolseley  
express.com**

Pour plus de détails sur nos produits,  
contactez votre représentant Wolseley  
ou visitez **WolseleyExpress.com**



# 10

## Véhicules

Les fabricants de camionnettes « heavy duty » multiplient les versions



# 4

Mot du président

Êtes-vous une cigale ou une fourmi?

# 16

Plomberie (CF tubes/tuyauterie)

Règlement 20-030 – Contribution de la mécanique du bâtiment à la gestion durable des eaux pluviales et à l'amélioration des branchements des propriétés privées de Montréal

# 19

Mixité en chantier

Rosalie Chagnon reçoit la bourse  
Jocelyne-Meunier-Desjardins

# 22

Question-Réponse

Raccordement d'une fosse de garage lorsqu'une municipalité n'a pas de réseau d'égout public

6 NOUVELLES DE L'INDUSTRIE

21 INFO-PRODUITS

24 ZONE FORMATION DE LA CMMTQ

26 BIENVENUE AUX  
NOUVEAUX MEMBRES

27 CALENDRIER



### Abonnement gratuit

L'abonnement à *IMB* est gratuit pour les personnes liées à la mécanique du bâtiment.

Remplir le formulaire sur  
[cmmmq.org/imb](http://cmmmq.org/imb)

### Bonnes pratiques

#### Fiches détachables à conserver

Les fiches *Bonnes pratiques* ne sont pas publiées ce mois-ci.



# Êtes-vous une cigale ou une fourmi?

Denis Beauchamp, président de la CMMTQ

La cigale, ayant chanté tout l'été, se trouva fort dépourvue à la rentrée venue.

Cette rentrée n'est pas seulement celle des élèves. Les répondants qui exécutent des travaux en plomberie et en chauffage ont encore six mois pour accumuler le nombre d'heures de formation requis, selon leur statut respectif, par le *Règlement sur la formation continue obligatoire des maîtres mécaniciens en tuyauterie*. La première période de référence de 2 ans, amorcée le 1<sup>er</sup> avril 2022, prendra fin le 31 mars 2024.

Les maîtres mécaniciens en tuyauterie souhaitent l'adoption d'un tel règlement parce qu'ils reconnaissent l'importance d'actualiser leurs connaissances. Ils démontrent ainsi au public qu'ils se prennent en main, qu'ils sont des leaders dans le domaine de la construction. Dans ce contexte, je trouve ça désolant de recevoir des appels d'entrepreneurs mécontents de ce Règlement.

Pour vous aider à respecter cette obligation, le Service de la formation a préparé un programme de formations diversifié, tant en ce qui concerne les sujets, les formats que la durée. Ces nouvelles formations en présence, et en virtuel (en direct ou en différé) sont toutes reconnues et peuvent être inscrites à votre dossier.

Depuis l'entrée en vigueur de ce Règlement, la CMMTQ a voulu tout mettre en œuvre pour vous accompagner et vous offrir des

formations pertinentes, diversifiées, abordables, accessibles, et ce, partout au Québec. Et c'est exactement ce qu'elle fait! Il est peut-être trop tard pour vous inscrire au prochain congrès et à ses 10 formations et à ses 2 conférences plénières, mais vous aurez d'autres occasions de vous perfectionner d'ici le 31 mars prochain.

Par ailleurs, nous vous invitons à faire connaître vos besoins pour que le Service de la formation puisse développer des formations qui y répondent.

« N'attendez pas à la dernière minute pour faire provision de formations. »

Des intervenants mieux formés constituent l'un des éléments qui contribue à la productivité dans l'industrie de la construction. À ce propos, l'Association de la construction du Québec a récemment dévoilé les résultats d'une étude réalisée par la firme AppEco. Cette dernière révèle qu'en 2021, la productivité dans la construction était inférieure de 13 % au Québec par rapport à celle de l'Ontario. De plus, au Canada, seules les provinces de l'Atlantique affichent une productivité inférieure à celle du Québec. Toujours



selon cette étude, la mobilité de la main-d'œuvre, le cloisonnement des métiers et la formation des travailleurs font partie des raisons pouvant expliquer le retard du Québec.

La CMMTQ croit depuis longtemps à la formation de ses membres, mais aussi des futurs travailleurs, à l'alternance travail-études, etc. Et elle n'est pas la seule à adhérer à une telle idée. Dans le cadre des consultations visant à moderniser l'industrie de la construction, les associations patronales ont demandé à discuter de la formation professionnelle qui a nécessairement un lien avec la productivité.

Ne faites pas comme la cigale : n'attendez pas à la dernière minute pour faire provision de formations. Accumulez le nombre d'heures requis selon votre statut, et déclarez vos heures en suivant la procédure prévue sur clicSÉCUR. Une vidéo explicative à ce sujet est publiée sur notre site Web. **MB**

# Décarbonisez votre eau chaude sans compromis



**CITY MULTI®**



Eau chaude à température élevée, jusqu'à 80 °C\*

Mitsubishi Electric présente la **QAHV**, la dernière innovation de notre gamme de produits de **thermopompes à eau chaude**.

## CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :

- ▶ Utilise un réfrigérant naturel (CO<sub>2</sub>) ayant un potentiel de réchauffement de la planète (PRP) de 1
- ▶ Efficacité élevée (atteint un COP de 4,11\*\*)
- ▶ Fonctionne jusqu'à -25 °C

LA TECHNOLOGIE  
**DRVi**



[MITSUBISHIELECTRICQAHV.COM](http://MITSUBISHIELECTRICQAHV.COM)

[ENERTRAK.COM](http://ENERTRAK.COM)



Distributeur exclusif

**ENERTRAK INC.**

1 800 896-0797

**MITSUBISHI ELECTRIC**

Chauffage et Climatisation

*Changes for the Better*

\*La température maximale de l'eau chaude de sortie du côté secondaire est de 70 °C. \*\*Dans des conditions de chauffage normales à température extérieure : 27 °C DB/21,8 °C WB, température d'entrée d'eau 21,1 °C et température d'eau de sortie 48,9 °C.

# Trois membres de la CMMTQ remportent des prix Construire

L'Association de la construction du Québec (ACQ) a tenu la Soirée des prix Construire le 6 mai dernier. Lors de l'événement, trois membres de la CMMTQ ont été honorés.

ORAM Mécanique du bâtiment, à Mirabel, s'est vu remettre le prix Construire, dans la catégorie Développement des compétences. L'entreprise Plomberie Richard Jubinville, à Saint-Laurent, a reçu le prix Construire, Intégration technologique. Enfin, l'entreprise Plomberie Saint-Pie X – Gicleurs de l'Est, à Rimouski, a remporté le prix Construire, entreprise de l'année de la région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les Îles.

La CMMTQ félicite ces trois lauréats qui sont membres depuis plusieurs années.



Sylvain Allaire, ambassadeur, ORAM Mécanique du Bâtiment, et Eric Fraser, 1<sup>er</sup> vice-président et vice-président IC-I de l'ACQ.



Bernard-Alexis Carrié, chargé de projet, et Sandra Jubinville, PDG, Plomberie Richard Jubinville inc.



Guy Gagné, président de l'ACQ Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les Îles, Jérôme Desjardins, copropriétaire et directeur plomberie-chauffage, Karine Jean, DG, et Étienne Desjardins, copropriétaire et directeur protection incendie, Plomberie St-Pie X – Gicleurs de l'Est.

Crédit photo : Photographes Commercial



## Pour la modernisation de l'industrie de la construction

Le ministre du Travail Jean Boulet a lancé le processus de consultation visant à moderniser l'industrie de la construction. Le gouvernement du Québec déposera un projet de loi cet automne en ce sens. La CMMTQ, comme d'autres partenaires patronaux, participe au processus. La Corporation est consciente que l'augmentation de la productivité constitue un enjeu de taille. Il faut toutefois s'y attaquer. Notre industrie doit réussir à faire mieux et plus avec moins.

À ce propos, l'Association de la construction du Québec a récemment dévoilé les résultats d'une étude sur la productivité dans le secteur de la construction. Réalisée par la firme AppEco, elle révèle qu'en 2021, la productivité dans la construction était inférieure de 13 % au Québec par rapport à celle de l'Ontario. De plus, au Canada, seules les provinces de l'Atlantique affichent une productivité inférieure à celle du Québec.

Selon cette étude, la mobilité de la main-d'œuvre, la formation des travailleurs et le cloisonnement des métiers font partie des raisons pouvant expliquer cet écart de productivité observé au Québec. « Cette consultation nous donne l'occasion de réfléchir et de repenser nos façons de faire. Nous avons le potentiel de combler ce déficit », soutient Denis Beauchamp, président de la CMMTQ.



## Nouveau guide sur les installations sous pression

La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) a publié le *Guide de préparation – Manuel de contrôle de la qualité*, destiné aux fabricants d'équipements sous pression, d'accessoires, d'appareils miniatures et de tuyauterie, ainsi qu'aux réparateurs d'équipements sous pression et aux exploitants-utilisateurs. Ce document téléchargeable de 56 pages en format PDF s'avère important pour les nouveaux demandeurs de ces catégories de permis. Il aide l'intervenant à préparer le manuel de contrôle de la qualité en le référant aux articles des codes applicables pour chaque sujet couvert par le programme de contrôle de la qualité. Il peut être téléchargé à [bit.ly/GuideRBQinstallationsouspression](http://bit.ly/GuideRBQinstallationsouspression).



## La technologie de la construction pour résoudre les enjeux du logement

Selon la firme KPMG, la technologie numérique peut contribuer à réduire le carnet de commandes des projets d'infrastructure et de logement au Canada, engorgés en raison d'une demande sans précédent et d'une pénurie chronique de main-d'œuvre.

La firme KPMG a mené un sondage auprès de 275 entreprises du secteur de la construction. Celui-ci révèle que près de 9 entreprises de construction sur 10 disent que la rareté de la main-d'œuvre qualifiée ou d'ouvriers a une incidence sur leur capacité à soumissionner dans le cadre de projets ou à respecter les échéances, et que la technologie numérique peut les aider à rendre leurs effectifs plus efficaces et à réagir aux pénuries.

« La technologie peut aider le secteur de la construction à surmonter les défis du logement et de l'infrastructure au Canada, affirme Tom Rothfischer, associé et leader national, Bâtiment, immobilier et construction chez KPMG au Canada. S'ils sont utilisés avec discernement, les outils numériques peuvent faire gagner temps et argent, réduire le gaspillage, et améliorer la sécurité et la productivité des travailleurs. En résumé, ils aident à terminer les projets dans les délais impartis ou avant l'échéance tout en respectant le budget. »

Voici quelques statistiques propres au Québec, issues de ce sondage :

- 94 % des entreprises de construction sont présentement aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre qualifiée;
- 94 % disent que les pénuries de main-d'œuvre qualifiée ont une incidence sur leur capacité à soumissionner pour des projets ou à respecter les échéances;
- 94 % disent qu'étant donné les contraintes actuelles liées à la main-d'œuvre, elles doivent chercher des solutions de rechange, comme la préfabrication et la construction modulaire, ou encore de l'équipement et des outils novateurs;
- 97 % estiment qu'il faut insuffler beaucoup plus de souplesse au système d'éducation pour permettre aux jeunes d'apprendre un métier de la construction.

## 30 ans chez Emco, 44 ans dans l'industrie

Emco Québec a souligné les 30 ans de loyaux services de Carol Huard chez Emco Corporation.

Carol œuvre dans le domaine de la distribution en plomberie depuis près de 45 ans. Il a entamé sa carrière chez J.L Demers où il a passé 10 ans avant de faire le saut chez Wolseley.

Après presque cinq ans chez cet employeur, Carol s'est joint à la famille Emco Québec. Il y est un coéquipier exemplaire et un précieux employé depuis 30 ans. Toutes et tous rêvent d'un collègue tel que lui.

Félicitations, Carol!  
Ton équipe te remercie de ton engagement et de ton dévouement depuis tout ce temps.





### John Kaul, nouveau président de Groupe Master

Le distributeur Groupe Master de Boucherville a nommé John Kaul au poste de président de l'entreprise. « Les connaissances étendues et approfondies de John sur les entreprises de distribution industrielle à grande échelle, sa formation diversifiée et son expérience de Groupe Master font assurément de lui le candidat idéal pour diriger la prochaine étape de notre évolution », a déclaré Louis St-Laurent, chef de la direction de Master.

Monsieur Kaul possède plus de 25 ans d'expérience au sein de divers conseils d'administration et à la tête d'entreprises de distribution industrielle en Amérique du Nord et en Europe. Ayant dirigé les ventes, l'exploitation, la chaîne d'approvisionnement, ainsi que l'expansion d'entreprises de distribution industrielle de plusieurs pays, il a du secteur une perspective globale. Titulaire d'un baccalauréat en génie mécanique et d'une maîtrise en gestion de l'ingénierie, monsieur Kaul siège au conseil d'administration de la société depuis mai 2022. Il en est devenu chef de l'exploitation en octobre 2022.

### Précisions sur la facilité d'accès aux équipements de plomberie

La Régie du bâtiment du Québec a récemment procédé à la mise à jour d'une fiche d'information visant à clarifier le concept de facilité d'accès aux équipements de plomberie. Cette fiche peut être consultée à [bit.ly/clarificationfacilitedaccesplomberie](https://bit.ly/clarificationfacilitedaccesplomberie).

## Bourse Pilote & Filles 2023

Marie-Lise Pilote a décerné la bourse d'études Pilote & Filles pour une 4<sup>e</sup> année consécutive. Cette bourse vise à encourager la persévérance des élèves inscrits à une formation menant à un métier traditionnellement masculin et de promouvoir la place des femmes dans ces métiers. Diffusé de façon virtuelle à plus de 1000 personnes, l'événement connaît une popularité grandissante. L'an dernier, 268 candidatures ont été déposées et plus de 10 000 \$ ont été remis en bourse. Cette année, près de 600 élèves ont soumis leur candidature et 40 000 \$ ont été accordés en bourses, mentions spéciales et prix de présence. Une bourse de 5000 \$ a été décernée à Kathy Côté, élève au DEP boucherie de détail.

Les 9 récipiendaires des bourses régionales de 1000 \$ ou 2000 \$ sont :

- Laura Lépine, Lanaudière, DEC techniques d'intégration multimédia;
- Laurence Fortier Roy, Saguenay-Lac-Saint-Jean, DEC techniques de pilotage d'aéronefs;
- Laurence Collin, Montérégie, DEP soudage/montage;
- Cathy Mauger, Montérégie, DEP boucherie de détail;
- Maryse Vincent, Québec Capitale-Nationale, DEP charpenterie/menuiserie;



- Alexandra Normandin, Estrie, DEP charpenterie/menuiserie;
- Sylvie Villeneuve, Mauricie, ASP gestion d'entreprise de construction;
- Megan Bergevin, Montréal, DEC gestion et technologie d'entreprise agricole;
- Léa Bohdjalian, Montréal, DEP rembourrage artisanal.

# 25/50

La CMMTQ souligne l'anniversaire  
de ses membres. Félicitations!

**25 ANS**

Plomberie Tremblay et fils inc.  
Alma

Ingénierie Carmichael Itée  
Montréal

Airtronic climatisation inc.  
Saint-Léonard

Plomberie N.S. inc.  
L'Île-Bizard

**50 ANS**

Plomberie M.J. inc.  
Saint-Barthélemy

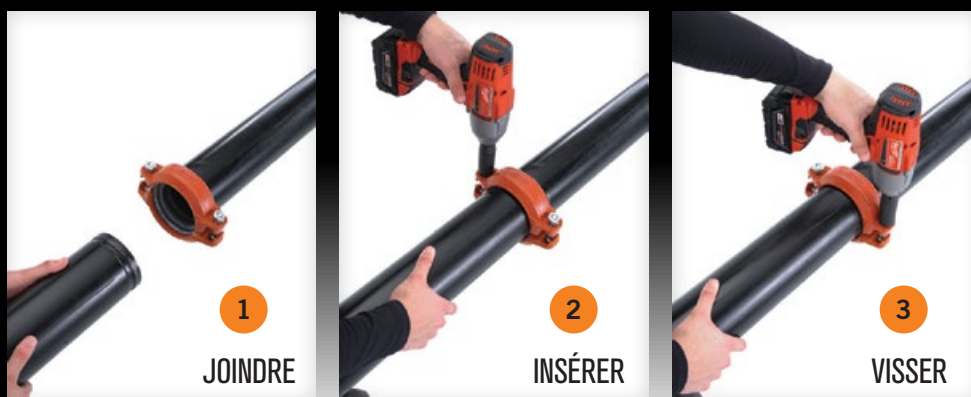




# LE PREMIER, ET LE SEUL COLLIER CONÇU POUR LES OUTILS À PERCUSSION HAUTE PERFORMANCE

Élever la barre de confiance en matière d'installation avec un collier robuste conçu pour faciliter l'installation et fournir le joint rigide le plus fiable.

- Facilité d'installation inégalée et vérification visuelle améliorée
- Installation ultra rapide par un serrage en une seule étape
- Conçu pour protéger du serrage excessif lors de l'installation
- Joint 3x plus rigide



DÉCOUVREZ LA DIFFÉRENCE



**QUICKVIC**  
S Y S T E M



Chevrolet Silverado 3500 HD 2024

## Les fabricants de camionnettes « heavy duty » multiplient les versions

par Jean-François Guay

L'an dernier, près de 3 millions de camionnettes « pick-up », ont été vendus au Canada et aux États-Unis sur un total de plus de 15,3 millions d'automobiles en tout genre. Ainsi, près de 2 millions de camionnettes pleine grandeur ont été livrées aux États-Unis en 2022 alors que 305 426 exemplaires ont trouvé preneur au Canada. Dans le segment des camionnettes de taille intermédiaire, les ventes ont aussi été soutenues avec 608 144 unités chez nos voisins du Sud et 41 927 unités au Canada.

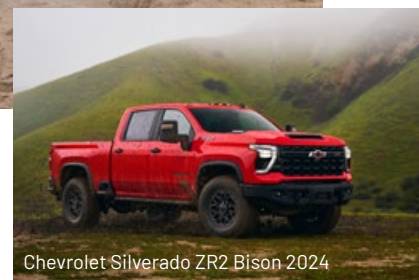
Malgré ces chiffres impressionnants, la production de certains modèles a connu un ralentissement important depuis les ventes records enregistrées en 2017 et 2018. En effet, l'industrie continue de souffrir de la pénurie de microprocesseurs et de pièces, de la hausse des coûts de production et, par ricochet, des investissements substantiels réalisés dans les usines pour les véhicules électriques. Malgré ces défis, tous les constructeurs redoublent d'efforts pour produire des camionnettes rentables.

En 2023 et 2024, tous les projecteurs sont braqués sur les camionnettes grand format à vocation commerciale, les camionnettes tout-terrain et les camionnettes entièrement électriques. Qui plus est, les camionnettes intermédiaires suscitent également un vif intérêt alimenté par le lancement de nouveaux modèles.

### Chevrolet Silverado HD

Les modèles Silverado 2500 HD et 3500 HD de Chevrolet ont fait l'objet d'une refonte esthétique, dont des modifications apportées au carénage avant, aux phares et à la calandre, qui confère aux modèles 2024 une allure plus imposante. L'ajout de crochets de remorquage et de la marque CHEVROLET sur le rebord du capot comptent parmi les nouveautés. Le constructeur a aussi apporté des améliorations dans l'habitacle, notamment l'ajout d'un écran d'infodivertissement de 13,4 po et d'un centre d'information du conducteur configurable de 12,3 po. L'habitacle comprend également un chargeur sans fil pour téléphone et un système d'affichage tête haute.

Le moteur de base équipant les modèles 2500 HD et 3500 HD est le moteur à essence V8 de 6,6 L développant une puissance de 401 chevaux et un couple de 464 lb-pi. Quant au moteur turbodiesel Duramax V8 de 6,6 L, la puissance et le couple ont été augmentés à 470 chevaux et 975 lb-pi. Pour la première fois, les deux moteurs sont arrimés à la boîte automatique



Chevrolet Silverado ZR2 Bison 2024



Allison à 10 vitesses. De fait, la capacité de remorquage maximale du V8 à essence passe de 24 000 à 26 000 lb tandis que celle du moteur Duramax atteint 36 000 lb pour le 3500 HD à roues arrière jumelées.

Après le lancement du Silverado 1500 ZR2 en 2022, le Silverado 2500 HD reçoit le traitement ZR2 en 2024. Le HD ZR2 se distingue par sa calandre, ses moulures de passage de roues, ses garde-boue intégrés et ses écussons. Par rapport aux autres versions, ce modèle comporte une suspension surélevée de 3,8 cm et des amortisseurs Multimatic DSSV. Pour les adeptes de la conduite hors route, un nouveau mode tout-terrain contrôle les systèmes de freinage, antipatinage et antidérapage, la progression de l'accélérateur et les changements de vitesse. La version ZR2 Bison compte d'autres accessoires comme un pare-chocs avant en acier estampé pour l'installation d'un treuil, un pare-chocs arrière avec des points de récupération et des plaques de protection de soubassements.

### GMC Sierra HD

À l'instar de son cousin Silverado HD, la camionnette Sierra HD 2024 de GMC comporte de nouvelles caractéristiques esthétiques extérieures. De plus, l'habitacle a été réaménagé pour ajouter un écran tactile de 13,4 po et un affichage



GMC Sierra 2500 HD Denali Ultimate 2024

numérique de 12,3 po. GMC a saisi l'occasion pour lancer une version luxueuse, la camionnette Denali Ultimate, équipée d'une calandre et de roues exclusives, de marchepieds électriques et d'écussons inspirés du Mont Denali (situé en Alaska). L'habitacle est rehaussé de garnitures en cuir pleine fleur, de bois exotique Paldao, de sièges avant avec fonctions de massage, d'un système audio Bose Premium à 12 haut-parleurs, d'un système d'affichage tête haute et d'un toit ouvrant.

Du point de vue mécanique, le Sierra HD possède les mêmes moteurs que le Silverado HD. Pour faciliter le remorquage, les

deux modèles bénéficient de nouvelles technologies comme un système d'alerte si le poids du véhicule et de la remorque dépasse le poids nominal brut combiné et un régulateur de vitesse adaptatif qui tient compte du poids de la remorque pour ajuster les distances de freinage.

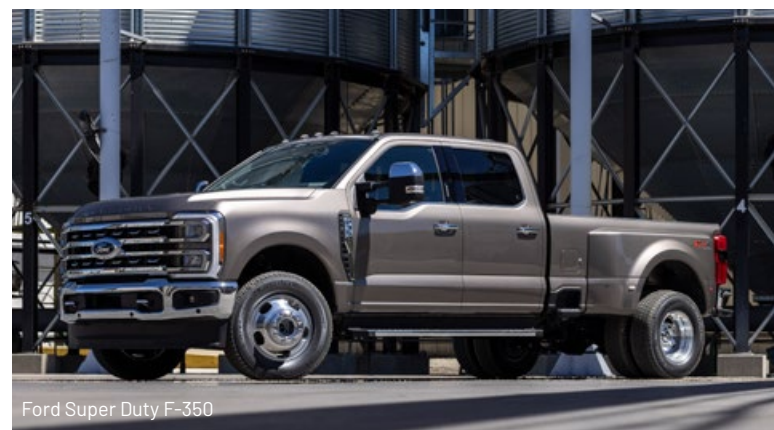


Intérieur du GMC Sierra 2500 HD Denali Ultimate 2024

Pour concurrencer le Silverado HD ZR2, le Sierra HD propose la version AT4X équipée du moteur à essence V8 de 6,6 L à essence ou du moteur turbodiesel Duramax V8 de 6,6 L. Sa capacité de remorquage maximale atteint 18 500 lb. L'équipement de l'AT4X comprend un élévateur de suspension de 3,8 cm, des amortisseurs Multimatic DSSV, un différentiel arrière à verrouillage électronique, des pneus Goodyear Territory de 35 po et des plaques de protection. L'édition AEV comprend des pare-chocs plus robustes et des plaques de protection supplémentaires sous le véhicule.

### Ford Super Duty

Cette année, le Ford Super Duty sort l'artillerie lourde en rehaussant la capacité de remorquage maximale à 40 000 lb avec une remorque à col de cygne et à 30 000 lb avec un attelage au timon. Pour ce faire, la version à haut rendement (H.O.) du V8 turbodiesel Power Stroke de 6,7 L génère 500 chevaux et un couple de 1200 lb-pi grâce à un nouveau turbocompresseur, à des collecteurs d'échappement améliorés et à de nouveaux réglages.



Ford Super Duty F-350

Les autres moteurs des modèles F-250, F-350 et F-450 de la gamme Super Duty sont un nouveau V8 de 6,6 L (400 chevaux et 445 lb-pi), un V8 de 7,3 L (430 chevaux et 485 lb-pi) et la version de base du V8 turbodiesel Power Stroke de 6,7 L (475 chevaux et 1050 lb-pi). Tous les moteurs sont couplés à une boîte automatique TorqShift à 10 vitesses.

...



## VÉHICULES



Habitacle du Ford Super Duty, version Lariat



V8 turbodiesel Power Stroke H.O. de 6,7 L



V8 de 6,8 L du Ford Super Duty

Parmi les autres changements, sept nouveaux modèles de calandre (selon la version) maximisent le refroidissement du moteur. De même, les phares ont été redessinés tandis que l'éclairage à DEL est offert pour toutes les versions. Dans l'habitacle, les fonctions améliorées comprennent un écran tactile de 12 po, un affichage numérique personnalisable de 12 po, 4 ports USB, un chargeur sans fil de téléphone, des sièges avant repliables presque à plat et un réseau 5G intégré qui offre une navigation, une cartographie et des téléchargements plus rapides.

### Ram HD

Dans la foulée du Silverado HD ZR2 et du Sierra HD AT4X, la marque Ram offre aussi cette année un modèle HD pour la conduite hors route. Le nouveau Ram 2500 HD Rebel se positionne entre les versions Laramie et Power Wagon. Il se distingue par sa conception extérieure unique, des pneus



Ram HD Rebel

tout-terrain à traction agressive, un différentiel arrière à verrouillage électronique et à glissement limité, des plaques de protection et un treuil Wran de 12 000 lb en option. Le moteur de série est un V8 HEMI de 6,4 L (410 chevaux et 429 lb-pi) et le 6 cylindres en ligne turbodiesel Cummins de 6,7 L (370 chevaux et 850 lb-pi) est offert en option.

Concernant le moteur Cummins à haut rendement (H.O.) de 420 chevaux avec un couple de 1075 lb-pi, il est offert pour le Ram 3500 HD, dont la capacité de remorquage atteint 37 090 lb. En 2024, la plupart des modèles Ram HD devraient faire l'objet de diverses mises à jour, dont un nouveau capot pour favoriser la prise d'air du moteur et un système de refroidissement amélioré rehaussant la puissance du moteur Cummins. **MB**



6 cylindres turbodiesel Cummins de 6,7 L



Habitacle du Ram HD Rebel

**Jean-François Guay** est un avocat pratiquant dans le domaine de la sécurité routière. Depuis 1983, il commente l'actualité automobile en tant que chroniqueur automobile pour plusieurs plateformes médiatiques. Il réalise des essais routiers pour *Le Guide de l'auto* et le réseau Cogeco Media. Vous pouvez le joindre à [info@contraventionexperts.ca](mailto:info@contraventionexperts.ca).



# Les camionnettes intermédiaires font fureur

par Jean-François Guay



Habitacle du Toyota Tacoma 2024

Les camionnettes de taille intermédiaire suscitent un fort engouement si l'on se fie à l'augmentation des ventes de modèles de nouvelle génération du Chevrolet Colorado, du GMC Canyon et du Nissan Frontier. De même, les camionnettes sous-compactes Ford Maverick et Hyundai Santa Cruz connaissent un succès inattendu. Pour reconquérir leurs parts de marché en 2024, Toyota et Ford ont remanié le Tacoma et le Ranger.

D'une part, le Tacoma devrait demeurer la camionnette intermédiaire la plus vendue au pays grâce à ses nombreuses améliorations, dont sa nouvelle conception intérieure et extérieure. La nouvelle plateforme TNGA-F améliore le comportement routier et le confort. Du point de vue mécanique, le 4 cylindres turbo de 2,4 L développe 228, 270 ou 278 chevaux selon la version. La puissance du nouveau moteur hybride i-Force Max produit 326 chevaux et un couple de 465 lb-pi. Sa capacité de remorquage maximale atteint 6500 lb. La nouvelle version Trailhunter trône au sommet de la gamme.



Nissan Frontier



Toyota Tacoma Trailhunter 2024

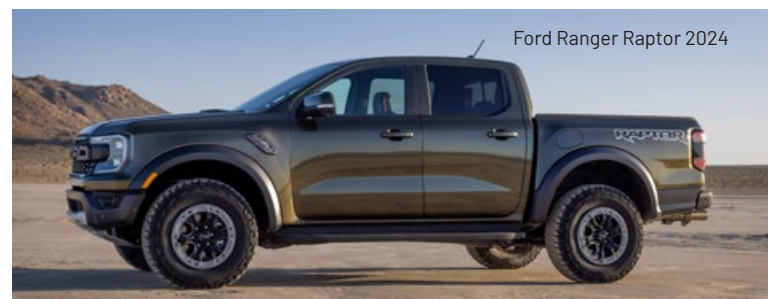
D'autre part, le nouveau Ranger est plus long et plus robuste. La suspension a été modifiée afin d'améliorer le comportement routier tandis que la garde au sol est plus élevée. Le moteur de base est un 4 cylindres turbo de 2,3 L (270 chevaux et 310 lb-pi) alors que le nouveau V6 turbo de 2,7 L (315 chevaux et 400 lb-pi) est offert en option. Sa capacité de remorquage maximale atteint 7500 lb. Une version tout-terrain Raptor est offerte pour la première fois. **MB**



GMC Canyon



Chevrolet Colorado



Ford Ranger Raptor 2024



# Les camionnettes électriques

par Jean-François Guay

Pour suivre les traces du Ford F-150 Lightning, Chevrolet a dévoilé l'an dernier le Chevrolet Silverado EV 2024 avec une motorisation électrique. Cette année, GMC et Ram font de même en présentant respectivement le Sierra EV 2024 et le Ram REV 2025.

Au début, le Sierra EV sera offert en version Denali Edition 1. En 2025, les déclinaisons AT4 et Elevation seront également offertes. Le moteur électrique du Sierra EV Denali Edition 1 développe 754 chevaux et un couple de 785 lb-pi lui permettant d'accélérer de 0 à 100 km/h en 4,5 secondes. La capacité de remorquage s'élève à 9500 lb et la charge utile à 1300 lb. L'autonomie est estimée à 643 km.

Quant à la camionnette Ram REV, la motorisation électrique de 654 chevaux est alimentée par une batterie de



Ram 1500 REV 2025

168 kWh ou de 229 kWh. L'autonomie varie de 563 à 800 km selon le modèle de la batterie, les conditions météorologiques et l'utilisation du véhicule. Le Ram REV peut tracter une remorque avec un poids maximal de 14 000 lb tandis que la charge utile peut atteindre 2700 lb. **IMB**



Habitacle du Ram REV 2025



Chevrolet Silverado EV



Ford F-150 Lightning



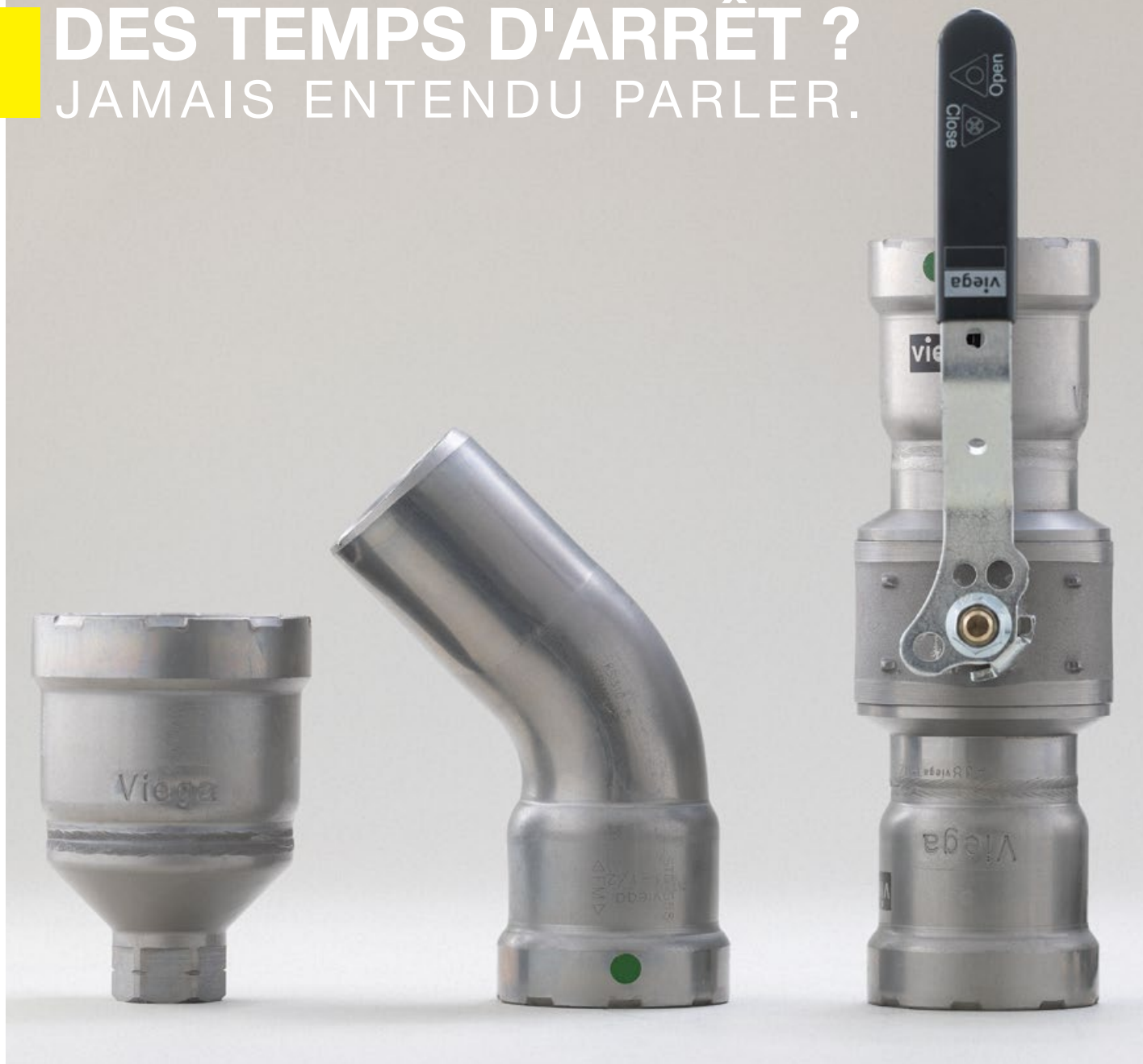
Habitacle du Sierra EV



GMC Sierra EV Denali Édition 1 2024



# DES TEMPS D'ARRÊT ? JAMAIS ENTENDU PARLER.



Des sertissages supérieurs aux meilleurs raccords de l'industrie. De nouvelles vannes viennent compléter nos systèmes MegaPress®. Vous pouvez économiser jusqu'à 60% sur le temps d'assemblage par rapport à la soudure et éviter les risques des travaux à chaud. Les valves de Viega sont approuvées pour une large gamme d'applications et de fluides. Disponible dans des tailles allant de ½ po à 4 po.

Pour en savoir plus, visitez le site [viega.ca/vannes](http://viega.ca/vannes)

Connecté à la qualité.

**viega**

# Règlement 20-030

## Contribution de la mécanique du bâtiment à la gestion durable des eaux pluviales et à l'amélioration des branchements des propriétés privées de Montréal

par Chrystelle Doutetien et Bérenger Ypou

La Ville de Montréal a promulgué le *Règlement sur les branchements aux réseaux d'aqueduc et d'égout publics et sur la gestion des eaux pluviales (20-030)* le 15 juin 2020. Ce règlement s'applique à tous les projets réalisés sur les propriétés privées du territoire des 19 arrondissements de Montréal.

Même si ce n'est pas le premier règlement sur ces sujets (depuis 2001, le règlement C1.1), le Règlement 20-030 comble plusieurs lacunes et vient résoudre différents problèmes :

- harmoniser le cadre réglementaire des 19 arrondissements de Montréal;
- réviser les paramètres et les critères de conception (données climatiques de calcul par localité) en raison des changements climatiques;
- intégrer de nouvelles techniques de gestion écologique des eaux de pluie (infrastructures vertes);
- utiliser de nouveaux outils (modélisation hydraulique);
- mettre en place des exigences sur les volumes de ruissellement et sur la qualité des eaux de ruissellement.

Ce Règlement a pour objectif d'améliorer le bilan hydraulique en partageant la capacité des réseaux d'eau entre les usagers de manière à réduire les risques de refoulement et d'inondation. Il vise également à améliorer le bilan environnemental en réduisant le nombre et la fréquence de surverses d'eau non traitée dans les cours d'eau. De plus, la Ville veut faire participer le privé dans l'effort public pour maintenir le niveau de service des réseaux d'eau et la qualité de l'environnement.

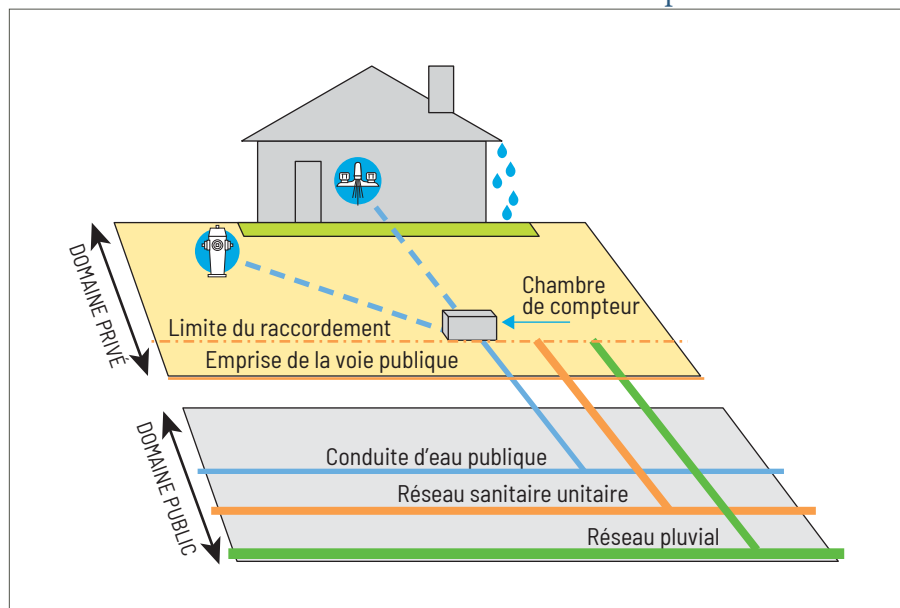
### Comment la mécanique du bâtiment permet-elle d'atteindre ces objectifs?

Si la gestion des eaux pluviales et les branchements (conduites, regards, bassins de rétention, etc.) sont indissociables du génie civil, certains articles font plutôt appel aux compétences des entrepreneurs en plomberie. Ces articles visent à protéger le bâtiment contre les refoulements et les inondations, à assurer un drainage adéquat des eaux pluviales, que ce soit sur la

propriété privée ou à l'interface des domaines privé et public, mais également à favoriser la rétention des eaux pluviales par l'installation de certains équipements ou par une meilleure organisation de la plomberie.

Le clapet est le premier équipement que mentionne le Règlement 20-030 pour protéger le bâtiment. L'article 140 stipule qu'un « clapet antiretour doit être installé en aval du régulateur<sup>1</sup> de tout système de gestion des eaux pluviales raccordé à un égout unitaire » ou à un égout pluvial dont les eaux sont rejetées dans un égout unitaire. Un clapet antiretour doit également être installé à un emplacement permettant en tout temps son inspection visuelle depuis la surface. De plus, aucun obstacle ne doit empêcher son entretien.

### Branchement d'eau combiné à une chambre de compteur



Même si le *Règlement sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout* (11-010) exige déjà l'installation d'un clapet sur tout appareil sanitaire situé sous le niveau de la rue, l'article 140 établit la nécessité de protéger également le système de gestion des eaux pluviales. Ce dernier peut se retrouver, selon le cas, dans le bâtiment (par exemple, une fosse de retenue située au sous-sol d'un bâtiment). Il fait également référence à la nécessité d'entretenir ces équipements et, pour ce faire, d'y avoir accès.

L'accès aux fosses de retenue est aussi prévu au Règlement. L'article 145 stipule que « tout réservoir souterrain situé à l'intérieur d'un bâtiment doit être muni d'une trappe d'accès pour le régulateur de débit et d'un tuyau de trop-plein se déversant au-dessus du niveau de la rue. La trappe d'accès doit être située en permanence au-dessus du niveau du point de débordement du réservoir intérieur afin de permettre un accès sécuritaire au bassin. La trappe d'accès doit permettre en tout temps un accès direct au régulateur de débit ou de la pompe » ainsi qu'aux éléments de régulation ou de contrôle des débits de rejet pluvial. De plus, son emplacement doit permettre l'inspection visuelle de ces éléments. En effet, l'atteinte des objectifs hydrauliques n'est possible que dans la mesure où les systèmes de gestion mis en place sont bien entretenus et opérationnels.

Plusieurs dispositions pour les différents branchements d'un bâtiment sont prévues dans le Règlement 20-030. Lorsqu'un branchement d'eau combiné est raccordé à l'intérieur d'une chambre de compteur, soit un branchement qui alimente à la fois un système de protection incendie et un système d'alimentation en eau domestique, « la tuyauterie alimentant le système de protection incendie doit être séparée de celle répondant aux autres besoins de l'immeuble. Cette séparation doit être réalisée à l'intérieur de la chambre

de compteur<sup>2</sup> ». Afin d'éliminer les branchements croisés, un code couleur a été mis en place pour mieux identifier les conduites (sanitaire et pluviale). Ainsi, le branchement d'égout sanitaire ou unitaire doit être blanc alors que le branchement d'égout pluvial doit être vert.

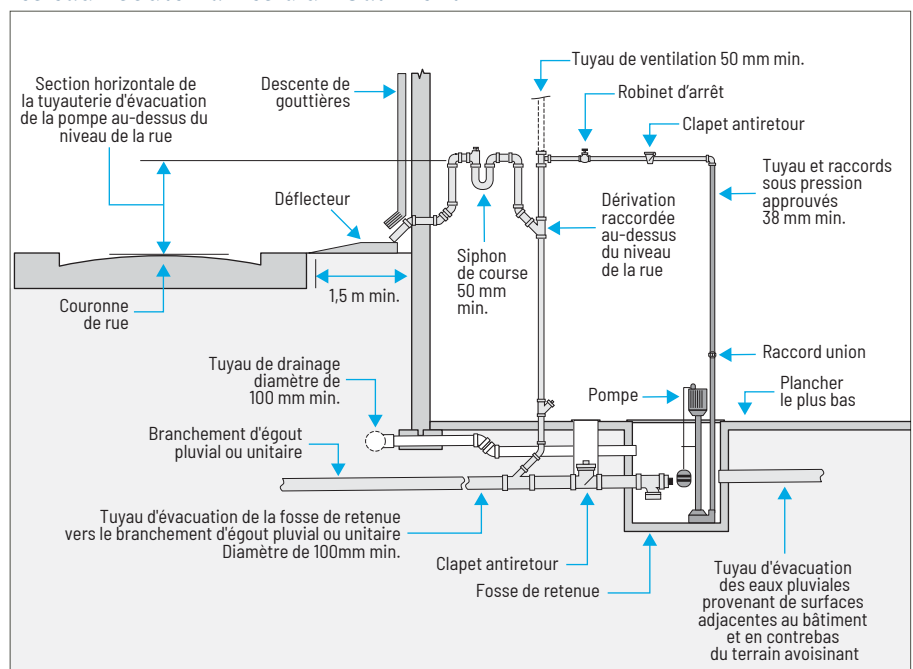
## Le Règlement 20-030 encourage la séparation de la plomberie et le drainage gravitaire des toits.

En effet, en présence d'un égout séparatif et lorsqu'une partie des eaux sanitaires et pluviales est combinée dans le réseau d'évacuation à l'intérieur d'un bâtiment, le propriétaire doit, à ses frais, effectuer les travaux pour séparer les eaux sanitaires des eaux pluviales. De plus, lorsque les raccordements des branchements d'égout desservant un immeuble sont inversés, et que cet immeuble bénéficie d'un plan de garantie des bâtiments résidentiels

neufs, le propriétaire doit, à ses frais, corriger l'inversement<sup>3</sup>. L'article 141 prévoit que « le drainage des eaux pluviales d'un immeuble doit se faire par gravité. Les eaux pluviales ne peuvent en aucun cas être dirigées vers un niveau plus bas que le niveau de l'égout public pour ensuite être pompées. Toutefois, le ruissellement d'un terrain en contrebas peut être pompé vers le réseau de rétention ou l'égout public » (à travers une structure de décharge), et la pompe doit, dans ce cas, être branchée à des groupes électrogènes.

Après la séparation de la plomberie, le Règlement 20-030 vise le débranchement des gouttières et l'installation d'avaloirs de toit à débit contrôlé permettant la rétention des eaux pluviales. Ainsi, l'article 120 s'applique uniquement aux immeubles dont les eaux pluviales sont évacuées au moyen de gouttières et de descentes pluviales extérieures. Pour tout immeuble non assujéti à la rétention en vertu de l'article 119, les eaux pluviales provenant du toit doivent être dirigées vers un ouvrage d'infiltration ou vers les

## Installation d'une fosse de retenue pour drainer les eaux souterraines d'un bâtiment





### « Les descentes pluviales extérieures peuvent aussi être raccordées à un réservoir de récupération des eaux pluviales si la sortie du trop-plein respecte les exigences prévues. »

surfaces perméables de l'immeuble. Ces eaux doivent être éloignées du bâtiment par un déflecteur, une rallonge ou une surface dure permettant de les déverser à au moins 1,5 mètre des fondations, des margelles et de toute autre surface adjacente au bâtiment et en contrebas de l'immeuble adjacent.

#### Le propriétaire d'un immeuble visé par l'article 120 doit être en règle depuis le 25 juin 2021.

Celui-ci devait également, toujours avant cette date, disjoindre les descentes d'eaux pluviales extérieures qui sont raccordées, directement ou indirectement, au tuyau de drainage des fondations ou au réseau d'évacuation du bâtiment<sup>4</sup>.

En raison de l'article 138, « la rétention des eaux pluviales doit se faire à l'aide de l'un des types d'ouvrage ou d'aménagement suivant : ouvrages ou aménagements de surface, notamment sur les toits des bâtiments, sur les surfaces revêtues, dans des dépressions ou dans des bassins végétalisés ou de biorétention ». La régulation du débit pluvial du toit doit être faite à l'aide d'avaloirs à débit contrôlé<sup>5</sup>. De plus, pour calculer le volume de rétention, une hauteur d'au plus 150 millimètres au-dessus des puisards ou des drains est autorisée<sup>6</sup>.

Concernant les objectifs hydrauliques et environnementaux, l'article 120 encourage la récupération et la réutilisation des eaux pluviales. Les descentes pluviales extérieures peuvent aussi être raccordées à un réservoir de récupération des eaux pluviales si la sortie du trop-plein respecte les exigences prévues. L'article 157 fait la promotion de l'utilisation de techniques d'infiltration sécuritaires : « tout ouvrage avec infiltration [...], à moins de disposer d'un élément étanche entre les constructions et les surfaces faisant l'objet d'une infiltration, doit être situé à au moins 4 mètres des drains de fondation de toute habitation. »

#### Rôles et responsabilités des entrepreneurs en plomberie dans la gestion durable des eaux de pluie

Les entrepreneurs en plomberie ont un rôle important à jouer dans la mise en œuvre des dispositions du Règlement 20-030. Ils doivent ainsi prendre connaissance du Règlement, se tenir informés des mises à jour, tenir compte de la réglementation dès la conception des projets, rendre accessibles tous les appareils installés afin d'en faciliter l'inspection et l'entretien, prévoir la séparation de la plomberie pour favoriser la rétention et une meilleure gestion des eaux pluviales, réaliser les travaux selon les règles de l'art et les normes et règlements, et en cas de doute, solliciter les services de ressources compétentes pour atteindre les objectifs.

L'implication des entrepreneurs en plomberie est nécessaire pour atteindre les objectifs du Règlement 20-030. Le respect du Règlement 20-030 lors de la conception évite au propriétaire privé les frais associés aux travaux correctifs. Il convient de tirer profit des avantages du terrain du propriétaire et d'avoir recours à des techniques de rétention de surface moins onéreuses. De la même manière, la rétention et la gestion des eaux pluviales sur le lot privé permettent à la Ville d'améliorer la gestion des eaux de pluie sur tout son territoire, plutôt que de réaliser d'imposantes infrastructures souterraines de rétention. De plus, il est plus facile de favoriser une gestion écologique des eaux pluviales dans de petites installations que de gérer d'importants volumes d'eau.

Pour de plus amples renseignements, contactez la section Réglementation de la gestion de l'eau de la Ville de Montréal à [reglementation.eau@montreal.ca](mailto:reglementation.eau@montreal.ca) ou consultez le site de la Ville de Montréal. **MB**

---

Titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en génie civil de Polytechnique Montréal, **Chrystelle Doutetien** occupe le poste de chef de section de la Réglementation de la gestion de l'eau à la Ville de Montréal. Elle œuvre depuis 20 ans en conception et en optimisation des réseaux d'eau en milieu urbain.

**Bérenger Ypou** est titulaire d'un baccalauréat en génie civil et d'une maîtrise en hydraulique et hydrologie de Polytechnique Montréal. Il est chargé de cours dans le domaine de la gestion durable des réseaux d'eau à Polytechnique Montréal et formateur chez Genium 360.

---

#### RÉFÉRENCES

- 1 – Régulateur de débit.
- 2 – Article 44 du Règlement 20-030.
- 3 – Article 93 du Règlement 20-030.
- 4 – Article 173 du Règlement 20-030.
- 5 – Article 139 du Règlement 20-030.
- 6 – Article 142 du Règlement 20-030.

# Rosalie Chagnon reçoit la bourse Jocelyne-Meunier-Desjardins

par Martin Lessard



Élève au programme Plomberie et chauffage de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, Rosalie Chagnon a reçu la bourse Jocelyne-Meunier-Desjardins, remise par la CMMTQ. Cette bourse annuelle de 1000 \$ souligne l'engagement d'une femme dans un métier traditionnellement exercé par les hommes.

Rosalie réalise vers l'âge de 14 ans qu'elle veut être plombière parce qu'il s'agit d'un métier qui multiplie les innovations techniques. « C'est peut-être un métier complexe, mais ses problèmes trouvent toujours une solution. De plus, ce métier valorisant offre de multiples débouchés. La plomberie est passionnante et inspirante. C'est pour ces raisons que le métier de tuyauteuse représentait mon premier choix », indique la lauréate.

Selon Alexandre Cadieux, enseignant au programme Plomberie et chauffage de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, Rosalie a connu quelques embûches au cours de sa première année de formation, mais elle a surtout su faire preuve de persévérance. « Les résultats n'étaient pas toujours au rendez-vous,

mais cela ne l'a pas arrêtée. Dans mes 15 ans en enseignement, j'ai rarement rencontré une personne aussi tenace. Jamais elle ne se décourageait. Elle s'impliquait dans les cours et se présentait à toutes les journées de récupération. Ses efforts ont porté leurs fruits, car elle a réussi ses examens. »

Par la suite, les embûches lui ont permis de se révéler. « La deuxième année a été complètement différente de la première. Je soupçonne que l'été passé sur les chantiers l'a complètement transformée. Elle a fait des liens avec les apprentissages et cela l'a grandement aidée à progresser », ajoute monsieur Cadieux.

Rosalie souhaite travailler dans le secteur industriel. Depuis ses 16 ans,

## La bourse Jocelyne-Meunier-Desjardins

représente un hommage à cette ex-vice-présidente et actionnaire de Plomberie St-Pie-X de Rimouski, qui fut la première femme à siéger au conseil d'administration de la CMMTQ, en 1987.

## Depuis 2017, cette bourse annuelle

de 1000 \$ souligne l'engagement d'une élève dans un métier non traditionnel pour les femmes. Elle est remise à l'une d'entre elles ayant accumulé au moins 600 heures de cours à temps plein dans un programme menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles en plomberie-chauffage. Elle s'inscrit dans le cadre de l'implication de la CMMTQ dans le Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction.

elle travaille dans une coopérative laitière. Elle croise fréquemment des tuyauteurs qui font de la maintenance. Elle voudrait donc travailler dans une usine comme tuyauteuse.

Par ailleurs, elle travaille pour Plomberie et Chauffage St-Hyacinthe grâce à la carte d'apprenti temporaire délivrée par la Commission de la construction du Québec. Pour le compte de cette entreprise, elle a réalisé des travaux dans un abattoir de porcs. Cette expérience a consolidé son désir de travailler en plomberie dans une usine. « Je trouve que le travail dans une usine est très varié. Il est possible d'installer, de réparer et de faire l'entretien de

...

plomberie, de concevoir des systèmes à vapeur, d'assembler des tuyaux pour les relier à des appareils de production, de faire de la maintenance pour différentes machines et même d'effectuer des réglages. »

Dans l'immédiat, elle va continuer de travailler pour cette entreprise maskoutaine qui ne couvre pas seulement le secteur industriel, mais aussi le résidentiel, le commercial et le service. « Ça m'ouvre donc des portes pour être polyvalente dans mon domaine. »

Pendant ses études, elle a cumulé trois emplois à temps partiel : à la Plomberie et Chauffage St-Hyacinthe, à la coopérative laitière Agropur de Saint-Hyacinthe et au restaurant La Piazzetta.

« Je travaillais toutes les fins de semaine à la plomberie et lorsqu'il n'y avait pas d'arrêt d'entretien, je travaillais chez Agropur. De plus, je travaillais environ deux soirs par semaine au restaurant. »

Selon la principale intéressée, il n'y a pas d'emplois réservés à un sexe en particulier. « Il est important d'exercer le métier qui nous plaît, même s'il s'agit d'un métier majoritairement masculin. Pour moi, devenir plombière n'a jamais été un obstacle. Pour réussir, j'ai persévéré en donnant continuellement mon 100 %, que ce soit dans mon cours ou sur le terrain, puisque devenir tuyauteuse constituait mon premier choix de carrière. Le fait d'être une femme ne devrait pas représenter un obstacle pour faire carrière comme tuyauteuse puisqu'il s'agit d'un métier où les femmes sont aussi bonnes et fortes que les hommes. » **MB**

## La CMMTQ remet ses bourses d'excellence

par Martin Lessard

La CMMTQ a récemment remis ses bourses d'études. Elle souhaite ainsi encourager les élèves qui étudient dans un domaine de la mécanique du bâtiment.

En plus de la bourse Jocelyne-Meunier-Desjardins et des bourses décernées aux gagnants des compétitions de plomberie et de réfrigération des Olympiades québécoises des métiers et des technologies, la CMMTQ remet chaque année des bourses d'excellence de 500 \$ chacune. Ces dernières sont remises à des élèves qui sont sur le point d'obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en Plomberie et chauffage, en Réfrigération, en Mécanique de protection incendie ou de décrocher un diplôme d'études collégiales (DEC) en Technologie de la mécanique du bâtiment.

Cette année, elle a remis quatre bourses à des élèves en Plomberie et chauffage et deux bourses à des étudiants en Technologie de la mécanique du bâtiment.

Les récipiendaires doivent se démarquer par l'excellence de leurs résultats scolaires et leur attitude exemplaire. L'implication et la persévérance sont également prises en considération dans l'étude des dossiers.

Par ailleurs, le fabricant Dahl Valve s'est associé à la CMMTQ depuis quelques années en commanditant deux de ces bourses d'études.

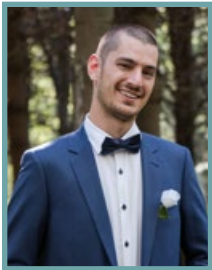
### Bourses en Plomberie et chauffage, niveau DEP



**Marc-André Bourdon Cousineau, du Centre de formation professionnelle Samuel-De Champlain, de Québec**

« Je travaillais dans le milieu des arts du cirque. Lors de la pandémie, j'ai eu amplement de temps pour me questionner sur de nombreux aspects de ma vie. Ceux de la stabilité et du caractère essentiel de la profession que j'exerçais y figuraient. Il m'est apparu évident que je devais faire la transition vers une carrière aux perspectives d'emplois nombreuses. J'ai alors eu recours aux services d'un orienteur pour m'aiguiller dans ce processus. Et comme j'allais devenir père, j'ai fait le meilleur choix pour assurer le bien-être de ma famille. »





**Samuel Hébert-Doucet,  
de l'École Polymécanique de Laval**

« Après avoir travaillé dans les bureaux d'un entrepreneur en plomberie et chauffage pendant près de cinq ans, je contemplais l'idée de changer de carrière. En fait, passer 40 heures par semaine derrière un ordinateur m'en-

nuyait. Étant débrouillard et manuel, j'ai opté pour ce programme d'études. Mon expérience, en tant qu'estimateur en plomberie et chauffage, me permet d'approcher différemment certains éléments de cette formation, ce qui contribue au développement de mes connaissances dans le domaine. »



**Gabriel Nadeau,  
du Centre de formation professionnelle  
Samuel-De Champlain, de Québec**

« J'étudie à temps plein de jour, et je travaille pour un entrepreneur en plomberie et chauffage à temps partiel grâce à ma carte d'apprenti temporaire.

Après l'obtention de mon diplôme, je continuerai de travailler pour cet employeur. J'aimerais obtenir mes cartes de compétence en gaz afin d'accroître mes connaissances et de mieux répondre aux besoins des clients. »



**Luc Paquin,  
du Centre de formation professionnelle  
Vision 20 20, de Victoriaville**

« J'ai travaillé pendant 27 ans dans le domaine du bois d'œuvre à titre de directeur de production et de contrôleur de la qualité. J'avais le sentiment que le moment était venu de me renouveler,

d'aimer à nouveau mon travail, de relever de nouveaux défis. Chaque jour, je parcours 250 km pour suivre ma formation. J'ai la chance d'avoir été engagé avant la fin de ma formation, et je vais poursuivre avec cette entreprise en plomberie. J'aimerais me spécialiser dans les appels de service. À l'aube de mes 50 ans, je me permets encore de rêver! »

## INFO-PRODUITS

**Deschênes & Fils**

800 361-1784  
[deschenes.ca](http://deschenes.ca)

**Enertrak**

800 896-0797  
[enertrak.com](http://enertrak.com)

**Fiers et compétents**

888 902-2222  
[fiersetcompetents.com](http://fiersetcompetents.com)

**Novoclimat**

[transitionenergetique.gouv.qc.ca/residentiel/programmes/novoclimat-professionnels-construction](http://transitionenergetique.gouv.qc.ca/residentiel/programmes/novoclimat-professionnels-construction)

**Victaulic**

905 884-7444  
[victaulic.com](http://victaulic.com)

**Viega LLC**

800 976-9819  
[viega.ca/en](http://viega.ca/en)

**Wolseley Canada**

450 680-4040  
[wolseleyinc.ca](http://wolseleyinc.ca)

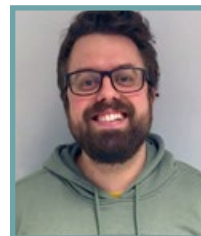
## Bourses en Technologie de la mécanique du bâtiment, niveau collégial



**David Briand, du Cégep de Rimouski**

« J'ai commencé mes études en Sciences de la nature. J'avais un cours complémentaire en génie du bâtiment, qui s'appelait Eau, air et confort de la maison. Je n'avais jamais entendu parler

de ce domaine, mais j'ai adoré dès la première séance. J'ai changé de programme de formation à la session suivante. Après mon DEC, je souhaite poursuivre mes études à l'Université de Sherbrooke en génie du bâtiment. J'ai aussi l'intention d'aller étudier à l'étranger. »



**Maxime Lavoie-Gauvreau,  
du Cégep de Rimouski**

« Mon frère m'a chaudement recommandé le programme en mécanique du bâtiment, qu'il a lui-même suivi. J'ai aussi l'objectif de m'associer à mon frère, déjà copropriétaire d'une entreprise en plom-

berie. Ce fut toute une année! Je suis parent de deux jeunes enfants, dont un nouveau-né, ce qui m'oblige à organiser mon temps en tenant compte de mes études et de mon travail à temps partiel. De plus, en février dernier, j'ai subi une importante opération au cœur. Malgré cela, j'ai maintenu la cadence et mes résultats scolaires n'ont pas été affectés. » **IMB**

# Raccordement d'une fosse de garage dans la situation où la municipalité n'a pas de réseau d'égout public

par Mihai Buzdugan, conseiller technique à la CMMTQ

**Q** Comment raccorder une fosse de garage lorsque la municipalité n'a pas de réseau d'égout public?

**RÉPONSE** Tout d'abord, l'article 3.7.2.7. 3) du chapitre I, Bâtiment du *Code de construction du Québec* exige, sans exception, que « Tout garage pavé attenant ou contigu à un bâtiment [soit] pourvu d'un puisard ou d'une fosse de retenue servant d'avaloir de sol. »

La plupart du temps, le puisard ou la fosse d'un garage reçoit des eaux usées (saleté, petites gouttes d'huile, savon, etc.). Idéalement, le raccordement doit être effectué au réseau d'évacuation sanitaire.

Le raccordement de la fosse au réseau d'égout public d'une municipalité ne cause pas de problème. Cependant, lorsqu'il n'y a pas de réseau public d'évacuation des eaux usées, la situation

devient moins évidente. Le raccordement du puisard ou de la fosse de retenue peut-il être fait à une fosse septique?

Dans un tel cas, il faut se questionner sur l'effet des contaminants présents dans les eaux usées d'un garage et sur le fonctionnement d'une fosse septique. Existe-t-il des clauses qui invalident la garantie du fabricant de la fosse septique? Le déversement d'une fosse de garage dans une fosse septique pourrait modifier la pellicule de bactéries formée en surface. Celle-ci est nécessaire au fonctionnement sain à l'intérieur de la fosse septique. La présence, même en petites quantités, de particules de pétrole comme l'essence ou l'huile, suffit à altérer l'action bactérienne.

## Les étapes à suivre

Dans un premier temps, il faut vérifier auprès du fabricant de la fosse septique si le raccordement de la fosse de garage à la fosse septique peut être considéré comme une solution acceptable.

Si le fabricant l'interdit, il faut contacter la municipalité pour déterminer s'il existe un règlement municipal qui indique la méthode par laquelle il faut disposer des eaux potentiellement souillées d'une fosse de retenue d'un garage ou si le simple rejet de la fosse de garage à l'extérieur du bâtiment est permis.

Il faut préciser qu'en l'absence d'égout public, la gestion des eaux usées ou pluviales relève du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec. Il faut alors respecter les exigences du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r. 22). L'application de ce Règlement est confiée aux municipalités, d'où

Perfectionnement  
en construction

500  
FORMATIONS  
GRATUITES

LE MEILLEUR  
DE TON ÉQUIPE.

Encouragez vos travailleurs à suivre une activité  
de perfectionnement en construction.

Pour consulter les activités  
de perfectionnement:  
[fiersetcompetents.com](http://fiersetcompetents.com)

**FIERS &  
COMPÉTENTS**  
PERFECTIONNEMENT EN CONSTRUCTION

Figure B.3.6 du *Guide technique – Traitement des eaux usées des résidences isolées*

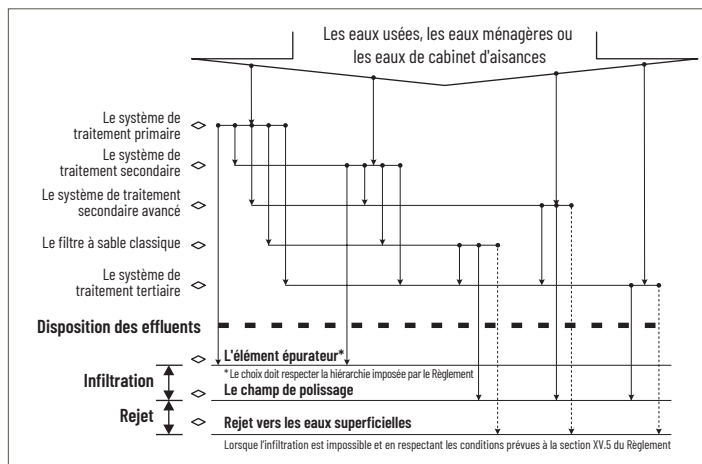
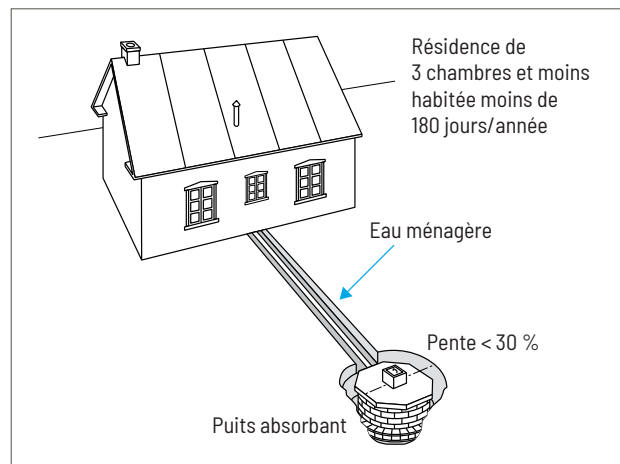


Figure B.14.5 du *Guide technique – Traitement des eaux usées des résidences isolées*



l'importance de communiquer avec celles-ci avant de commencer les travaux.

Selon l'article 1. f) de la section I de ce Règlement, les eaux provenant d'un garage résidentiel sont considérées comme des eaux ménagères.

Par ailleurs, l'article 7 de ce Règlement stipule que : « [...] les eaux usées domestiques, les eaux ménagères et les eaux de cabinet d'aisance, et seulement celles-ci, doivent être traitées en respectant le cheminement suivant : 1° les eaux usées domestiques, les eaux ménagères et les eaux de cabinet d'aisances doivent être acheminées vers un système de traitement primaire, un système de traitement secondaire, un système de traitement secondaire avancé ou un système de traitement tertiaire [...] ».

Puisque l'article 9.1. du Règlement définit un système de traitement primaire comme étant constitué d'une fosse septique, et puisque le fabricant de la fosse septique refuse le raccordement de la fosse de garage à celle-ci, l'entrepreneur n'a d'autres possibilités que de contourner la fosse septique et de raccorder la fosse de garage directement, selon le cas, à l'un des systèmes suivants : un système de

traitement secondaire, un système de traitement secondaire avancé ou un système de traitement tertiaire (Figure B.3.6 du *Guide technique – Traitement des eaux usées des résidences isolées*).

Selon l'espace disponible autour de la maison ou la configuration du terrain, une autre solution acceptable est de relier la fosse de garage à un puits absorbant. L'entrepreneur doit alors respecter les conditions d'implantation et la superficie d'absorption exigées par les articles 32 et 33 :

- « 32. Conditions d'implantation : [...] a) le sol du terrain récepteur doit être très perméable; b) le niveau du roc, des eaux souterraines ou de toute couche de sol perméable, peu perméable

- ou imperméable doit se trouver au moins à 3 m sous la surface du terrain récepteur; c) la pente du terrain récepteur doit être inférieure à 30 %; d) la résidence isolée desservie doit compter 3 chambres à coucher ou moins.

33. Superficie d'absorption : La superficie totale d'absorption des puits absorbants desservant une résidence isolée doit être conforme aux normes minimales du tableau suivant, selon le nombre de chambres à coucher. »

À ce propos, la Figure B.14.5 du *Guide technique – Traitement des eaux usées des résidences isolées* sert d'exemple. MB

Les exigences de l'article 33. du Règlement Q-2, r.22		
Résidence isolée : nombre de chambres à coucher	Autre bâtiment : débit total quotidien (en litres)	Superficie d'absorption totale minimale
1	0 à 540	15
2	541 à 1080	20
3	1081 à 1620	30



## ZONE FORMATION DE LA CMMTQ

### POUR VOUS INSCRIRE [formation.cmmtq.org](http://formation.cmmtq.org)

ou composez le 514 382-2668 ou le 1 800 465-2668

Consultez le site Web pour connaître les toutes dernières mises à jour des formations. Toutes nos formations sont données par des experts de l'industrie et peuvent répondre aux obligations de formation continue des professionnels. Nous sommes agréés par Emploi-Québec et nous remettons des attestations de participation à la fin des cours.



### CHAUFFAGE ET COMBUSTION

#### Brûleur au mazout B-139 (3,5 h)

Classe virtuelle, en direct -  
vendredi 6 octobre, de 8 h 30 à 12 h  
Membres : 175 \$ Non-membres : 230 \$

#### Chauffage à air pulsé (16 h)



Classe virtuelle, en direct -  
jeudi 5 et vendredi 6 octobre, de 8 h à 17 h  
Membres : 450 \$ Non-membres : 585 \$

#### Conception d'un système de chauffage radiant résidentiel (16 h)



Classe virtuelle, en direct -  
mercredi 22 et jeudi 23 novembre, de 8 h à 17 h  
Membres : 450 \$ Non-membres : 585 \$

#### Pertes et gains thermiques (16 h)



Classe virtuelle, en direct -  
mercredi 13 et jeudi 14 septembre, de 8 h à 17 h  
Québec - lundi 25 et mardi 26 septembre, de 8 h à 17 h  
Membres : 450 \$ Non-membres : 585 \$

#### Systèmes hydroniques - Principes de base (16 h)



Classe virtuelle, en direct -  
mercredi 18 et jeudi 19 octobre, de 8 h à 17 h  
Membres : 450 \$ Non-membres : 585 \$



### GAZ

#### Dispositif de commande (45 h)

ÉTG de Boucherville - les samedis et dimanches  
du 16 septembre au 15 octobre, de 8 h à 16 h 30  
membres : 1010 \$ non-membres : 1188 \$

#### Dispositif d'allumage électronique (30 h)

ÉTG de Boucherville - les samedis et dimanches  
du 28 octobre au 16 novembre, de 8 h à 16 h 30  
Membres : 725 \$ Non-membres : 850 \$

#### Préparation théorique à la qualification TAG1 (52 h)

ÉTG de Boucherville - les samedis et dimanches  
du 9 septembre au 15 octobre, de 8 h à 16 h 30  
Membres : 930 \$ Non-membres : 1090 \$



### INSTALLATIONS SOUS PRESSION

#### Réglementation et programme de contrôle de la qualité des installateurs (16 h)

Classe virtuelle, en direct -  
lundi 16 et mardi 17 octobre, de 8 h à 17 h  
Entrepreneur : 1250 \$ Collaborateur : 450 \$

#### Inspection visuelle des soudures (3,5 h)

Classe virtuelle, en direct -  
mercredi 29 novembre, de 13 h à 16 h 30  
Membres : 175 \$ Non-membres : 230 \$

#### Procédures de soudage préqualifiées (4 h)

Classe virtuelle, en direct -  
mercredi 15 novembre, de 13 h à 17 h  
Membres : 200 \$

#### Code d'installation des chaudières, des appareils et des tuyauteries sous pression - Norme BNQ 3650-900 (7 h)

Classe virtuelle, en direct -  
mercredi 13 septembre, de 8 h à 16 h  
Montréal - mercredi 8 novembre, de 8 h à 16 h  
Membres : 300 \$ Non-membres : 390 \$



### GESTION

#### Initiation à la lecture de plans et devis (7 h)

Montréal - mardi 24 octobre, de 8 h 30 à 16 h 30  
Membres : 300 \$ Non-membres : 390 \$

#### Lecture de plans et devis (14 h)

Montréal - mardi 21 et mercredi 22 novembre,  
de 8 h 30 à 16 h 30  
Membres : 450 \$ Non-membres : 585 \$

#### Initiation à la comptabilité d'entreprise (7 h)



Classe virtuelle, en direct -  
les mardis 12 et 19 septembre, de 8 h 30 à 12 h  
Membres : 300 \$ Non-membres : 390 \$

#### Lecture et interprétation des états financiers (7 h)



Classe virtuelle, en direct -  
les mardis 3 et 10 octobre, de 8 h 30 à 12 h  
Membres : 300 \$ Non-membres : 390 \$

### Contrôle des coûts (7 h)



Classe virtuelle, en direct –  
mardi 31 octobre, de 8 h 30 à 15 h 30  
Membres : 300 \$ Non-membres : 390 \$

### Préparation et suivi des budgets (7 h)



Classe virtuelle, en direct –  
les mardis 28 novembre et 5 décembre, de 8 h 30 à 12 h  
Membres : 300 \$ Non-membres : 390 \$

### Gestion de projet (6 h)

Montréal – jeudi 21 septembre, de 12 h 30 à 17 h  
Québec – jeudi 30 novembre, de 12 h 30 à 17 h  
Membres : 200 \$ Non-membres : 260 \$

### Gestion opérationnelle d'une entreprise de construction (7 h)

Montréal – jeudi 12 octobre, de 8 h 30 à 16 h 30  
Québec – jeudi 2 novembre, de 8 h 30 à 16 h 30  
Membres : 395 \$ Non-membres : 550 \$

### Ventilation interne (7 h)

Montréal – mardi 12 septembre, de 8 h 30 à 16 h 30  
Classe virtuelle, en direct –  
mercredi 18 octobre, de 8 h 30 à 16 h 30  
Membres : 300 \$ Non-membres : 390 \$

### Vérificateur de dispositifs antirefoulement / certification (40 h)



Montréal – du 11 au 15 septembre, de 7 h 30 à 16 h 30,  
les 19, 20, 23, 24 et 25 octobre, de 7 h 30 à 16 h 30  
Québec – du 2 au 6 octobre, de 7 h 30 à 16 h 30  
Québec – du 23 au 27 octobre, de 7 h 30 à 16 h 30  
Membres : 925 \$ Non-membres : 1205 \$

### Vérificateur de dispositifs antirefoulement / recertification – Option 2 (16 h)



Québec – lundi 18 et mardi 19 septembre, de 7 h 30 à 16 h 30  
Québec – lundi 4 et mardi 5 décembre, de 7 h 30 à 16 h 30  
Montréal – jeudi 5 et vendredi 6 octobre, de 7 h 30 à 16 h 30,  
Montréal – jeudi 23 et vendredi 24 novembre, de 7 h 30 à 16 h 30  
Membres : 450 \$ Non-membres : 585 \$



## PLOMBERIE

### Chapitre III – Plomberie et Code national de la plomberie-Canada 2015 (modifié) (24 h)



Montréal – du jeudi 5 au samedi 7 octobre, de 8 h à 17 h  
Montréal – du vendredi 17 au dimanche 19 novembre, de 8 h à 17 h  
Membres : 435 \$ Non-membres : 620 \$

### Incombustibilité des bâtiments, tuyauteries permises et installation coupe-feu (6 h)



Classe virtuelle, en direct –  
mardi 17 octobre, de 8 h 30 à 15 h 30  
Membres : 275 \$ Non-membres : 360 \$

### Principes de protection parasismique pour tuyauterie (4 h)



Classe virtuelle, en direct –  
jeudi 28 septembre, de 13 h à 17 h  
Membres : 200 \$ Non-membres : 260 \$

### Sélection et installation des dispositifs antirefoulement (8 h)



Montréal – jeudi 14 septembre, de 8 h à 17 h  
Québec – vendredi 13 octobre, de 8 h à 17 h  
Membres : 300 \$ Non-membres : 390 \$



## RÉFRIGÉRATION

### Petits systèmes de climatisation (16 h)

Classe virtuelle, en direct –  
jeudi 26 et vendredi 27 octobre, de 8 h à 17 h  
Membres : 450 \$ Non-membres : 585 \$



## VENTILATION

### Science du bâtiment (8 h)



Classe virtuelle, en direct – vendredi 15 septembre, de 8 h à 17 h  
Classe virtuelle, en direct – jeudi 16 novembre, de 8 h à 17 h  
Membres : 300 \$ Non-membres : 390 \$

### Conception et installation d'un réseau de ventilation résidentielle autonome (8 h)



Montréal – jeudi 28 septembre, de 8 h à 17 h  
Classe virtuelle, en direct – vendredi 17 novembre, de 8 h à 17 h  
Membres : 300 \$ Non-membres : 390 \$

### Programme : Conception et installation d'un réseau de ventilation résidentielle autonome et exigences Novoclimat (24 h)



Virtual, en direct & Montréal – vendredi 15, jeudi 28 et vendredi 29 septembre, de 8 h à 17 h  
Classe virtuelle, en direct – jeudi 16, vendredi 17 et vendredi 24 novembre, de 8 h à 17 h  
Membres : 560 \$ Non-membres : 730 \$

du 1<sup>er</sup> mai au 19 juin 2023

Mario Lessard  
**Plomberie chauffage 3L inc.**  
 8, Sheink  
 Adstock  
 418 230-8553

Mashood Ahmad Shaheen  
**9422-2767 Québec inc.**  
 1625, Chabanel, bur. 725  
 Montréal  
 438 394-5312

Sam St Fleur  
**9465-5677 Québec inc.**  
 910, Dollard  
 Longueuil  
 514 299-0911

Dionisios Vrinotis  
**9466-4885 Québec inc.**  
 720, Place Disraeli  
 Laval  
 438 524-8324

Ludovic Chandonnet  
**9471-8863 Québec inc.**  
 34, d'Arvida  
 Granby  
 450 830-0187

Nicolas Turcotte-Duchesne  
**9488-8815 Québec inc.**  
 927 B, chemin de  
 Rivière-Verte  
 Saint-Antoine  
 418 868-3148

Jessica Lavoie  
**9490-2640 Québec inc.**  
 7895, Notre-Dame, app. 211  
 Montréal  
 581 668-7838

Bruno Quagliariello  
**Plomberie BELQ inc.**  
 385, av. de la Pommeraie  
 Terrebonne  
 514 567-1864

Dany Beaudoin Dionne  
**9472-4630 Québec inc. F.A. :  
 Dionne service  
 d'équipements  
 de cuisine commerciale**  
 1400, boul. Foucault  
 Drummondville  
 819 472-1909

Karl Thivierge  
**Climat Distinction inc.**  
 477, Vaillant  
 Saint-Lin-Laurentides  
 514 836-2665

Jason Lévesque  
**9135-9646 Québec inc.**  
 925, Garand  
 Saint-Jean-sur-Richelieu  
 450 462-4213

Mathieu Dupont  
**Dupont/Dupont inc.**  
 565, Leroux  
 Saint-Jérôme  
 450 512-7007

Carl Marc-Aurèle  
**Formadrain inc.**  
 10 121, boul. Parkway  
 Anjou  
 514 352-6911

Frédéric Venne-Léveillé  
**Plomberie chauffage  
 Fred'eau inc.**  
 10 930, av. de Cobourg  
 Montréal-Nord  
 514 742-2491

Jian Chang  
**Plomberie H.C inc.**  
 7695, de la Loire  
 Brossard  
 514 885-7518

Jonathan Gauvin  
**Plomberie JG inc.**  
 4526, chemin Strobl  
 Dunham  
 438 722-0820

Dave Jomphe  
**9378-6549 Québec inc. F.A. :  
 Excavation D. Jomphe,  
 Mythan construction**  
 929, Paul  
 Saint-Amable  
 514 778-6089

Keven Duchesne  
**Service KDR**  
 1484, de Saint-Denis  
 Lévis  
 581 997-0943

Jean-François Brunet  
**L.A.B climatisation/  
 chauffage inc.**  
 640, du Portage  
 Sainte-Catherine  
 514 803-6925

Jonathan Garneau  
**Réfrigération Lavigne  
 et fils inc.**  
 24, 3<sup>e</sup> Avenue  
 Beauharnois  
 514 684-8484

Robert Lejeune  
**Plomberie R Lejeune inc.**  
 21, Dubé  
 Gaspé  
 418 361-2124

Éric Mailloux  
**Construction E. Mailloux inc.**  
 111, Ferland  
 Saint-Rémi  
 514 606-4531

Hernan Dario Restrepo Lopez  
**Chauffage Maska inc.**  
 6395, Étienne-Racine  
 Saint-Hyacinthe  
 450 230-5859

Khaled Arab  
**Plomberie et  
 Chauffage MK inc.**  
 6510, av. de Darlington, local 1  
 Montréal  
 514 553-3956

Philippe Paquette  
**Plomberie P. Paquette inc.**  
 82, 27<sup>e</sup> Avenue  
 Bois-des-Filion  
 450 822-9470

Francis Rivest  
**Ventilation F. Rivest inc.**  
 2465, route 125  
 Sainte-Julienne  
 514 863-4717

Rock Provençal  
**Construction RP pro inc.**  
 911, Le Haut-du-Petit-  
 Rang-Saint-François  
 Saint-Pie  
 450 278-2800

Stéphane Sareault  
**Chauffage Gilles  
 Sareault inc.**  
 108, Como-Gardens  
 Hudson  
 450 458-4001

Gilles Soucy  
**Plomberie Soucy inc.**  
 327, route 161  
 Saint-Valère  
 819 740-9121

David Champagne  
**Thermogaz inc.**  
 46, Perreault  
 Victoriaville  
 819 350-8859

## CALENDRIER

### 13 septembre 2023 Groupe BIM du Québec

Événement de la rentrée  
[bimquebec.org/evenements](http://bimquebec.org/evenements)

### 14 au 16 septembre 2023

#### CMMTQ

Congrès annuel  
Manoir Richelieu  
[cmmtq.org](http://cmmtq.org)

### 17 au 19 septembre 2023

#### HRAI

Congrès annuel  
Montréal  
[hrai.ca](http://hrai.ca)

### 19 septembre 2023

#### ASPE - Montréal

Souper-conférence  
Sujet à confirmer  
Hôtel Universel Montréal  
[montrealaspe.org/conferences/](http://montrealaspe.org/conferences/)

### 26 et 27 septembre 2023

#### Grand Batimatech

Palais des congrès de Montréal  
[batimatech.com](http://batimatech.com)

### 28 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2023

#### ASPE

Symposium technique  
Bellevue, Washington  
[aspe.org](http://aspe.org)

### 3 au 5 octobre 2023

#### Emerging Contaminants Summit

The Westin Westminster, Colorado  
[contaminantssummit.com/](http://contaminantssummit.com/)

### 3 au 5 octobre 2023

#### WaterSmart Innovations

Congrès et Exposition  
Las Vegas, Nevada  
[watersmartinnovations.com](http://watersmartinnovations.com)

### 10 octobre 2023

#### ASPE - Québec

Souper-conférence  
*Recycler l'eau de pluie et valoriser les eaux grises*  
par Timothé Roy Bouchard, Ecotime  
Cégep Limoilou, campus Charlesbourg  
[aspequebec.com](http://aspequebec.com)

### 12 octobre 2023

#### Groupe BIM du Québec

Projet de l'hôpital Vaudreuil-Soulanges  
[bimquebec.org/evenements](http://bimquebec.org/evenements)

### 15 au 18 octobre 2023

#### SMACNA

Congrès annuel  
Phoenix, Arizona  
[smacna.org/learn/events/calendar](http://smacna.org/learn/events/calendar)

### 17 octobre 2023

#### ASPE - Montréal

Souper-conférence  
Sujet à confirmer  
Hôtel Universel Montréal  
[montrealaspe.org/conferences/](http://montrealaspe.org/conferences/)

### 30 mai 2024

#### CMMTQ

Tournoi de golf  
Club de golf de la Vallée  
du Richelieu  
[cmmtq.org](http://cmmtq.org)

**NOVO  
CLIMAT**



SPÉCIALISTE EN VENTILATION

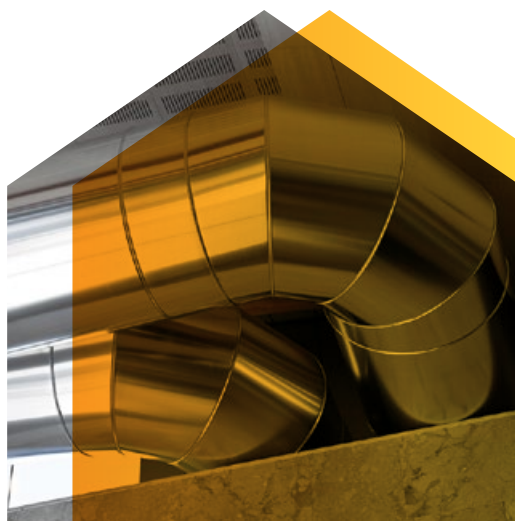
## Formation en ventilation

Inscrivez-vous à nos formations afin d'obtenir la certification Novoclimat requise pour offrir vos services aux constructeurs et promoteurs de projets Novoclimat :

- › Conception et installation d'un système de ventilation résidentiel **autonome** et exigences techniques Novoclimat
- › Conception et installation d'un système de ventilation résidentiel **autonome, centralisé**, et exigences techniques Novoclimat



**Visez  
l'efficacité  
énergétique!**



Votre  
gouvernement

Québec





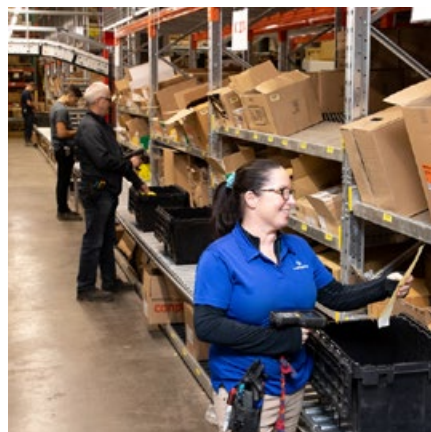
— DEPUIS —  
**1940**

1959



1973

1988



2017

— à ce jour —  
**2023**

## D'HIER À AUJOURD'HUI...

Notre entreprise puise sa force dans une solide tradition de gens dévoués et passionnés partout au Québec.

Deschênes, nous sommes là pour vous depuis 1940!

LES SOCIÉTÉS  
DES MEUX  
GÉRÉES  
Membre platiné

MONTREAL | 1 800 361-1784  
**DESCHÊNES.ca**

QUÉBEC | 418 627-4711  
**DESCHÊNES.qc.ca**